

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Matière : Domaine et
patrimoine

Sous matière : Autres
actes de gestion du
domaine public

OBJET :
OPERATION
« VILLE
DURABLE »
N°2021-02 -
MODIFICATION
PLAN DE
FINANCEMENT
INSTALLATION
D'UNE POMPE A
CHALEUR DANS
LES LOCAUX DE
L'HOTEL DE VILLE

LE NOMBRE DE CONSEILLERS
MUNICIPAUX EN SERVICE EST
DE 33

RENDU EXECUTOIRE

CONVOCACTION CONSEIL
EN DATE DU : 26.05.2021

AFFICHAGE EN DATE
DU : 26.05.2021

PUBLICATION DE LA
PRESENTE EN DATE
DU : **08 JUIN 2021**

Séance du Conseil Municipal du 1^{er} juin 2021,

Le Conseil Municipal de la Commune de CASTELNAUDARY

légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Patrick MAUGARD, Maire,

Présents : GREFFIER Philippe, GIRAL Hélène, DEMANGEOT François, GRIMAUD Bernard, CATHALA-LEGUEVAQUES Nicole, GUIRAUD Philippe, RATABOUIL Jacqueline, VERONIN-MASSET Jean-François, BATIGNE Brigitte, ZAMAÏ Giovanni, BARBAUD Pierre, BOURREL Marie-Claude, BOUILLEUX Denis, ESCAFRE Elisabeth, SURRE Régine, SIBRA Daniel, CHABERT Sabine, RATABOUIL Michel, BARTHES Chantal, ASENSIO-VERGNES Nicolas, SOULIER Agnès, PERLES Bruno, GRANIER Précillia, GAÏANI Audrey, CAFFIER Karole, ROSSICH Thierry, KUFEL Zohra, MONDRAGON Gérard,

Formant la majorité des Membres en exercices.

Procurations :

Mme GUILHEM Evelyne donne procuration à Mme GIRAL Hélène,
M. DE LA CASA Javier donne procuration à M. GREFFIER Philippe,

Absents excusés :

Mme SANTINI Delphine,
M. CABANIE Didier,

Secrétaire : Mme GAÏANI Audrey,

Monsieur le Maire informe l'assemblée que par délibération n°2021-24 en date du 13/02/2021, il a été décidé de demander une subvention auprès de l'Etat dans le cadre du plan France Relance pour l'installation d'une pompe a chaleur dans les locaux de l'hôtel de Ville.

Pour rappel les travaux s'élèvent à 202 525.00 € HT + 7 148.00 € HT de Maîtrise d'œuvre.

L'état ayant attribué une subvention à hauteur de 50%, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de délibérer sur le nouveau plan de financement comme suit :

DEPENSES H.T.	RECETTES	%	
Installation d'une pompe à chaleur Hôtel de Ville + MO	Etat	104 837.00	50
	Ville de Castelnaudary	104 836.00	50
	TOTAL	209 673.00	100
	TOTAL	209 673.00	100

**LE CONSEIL MUNICIPAL
APRES AVOIR DELIBERE**

APPROUVE le programme de cette opération tel que défini ci-dessus par Monsieur le Maire.

PRECISE que les crédits relatifs aux travaux seront inscrits au budget 2021, opération 9001.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont les membres présents signé au registre.

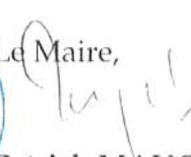
Pour extrait conforme au registre.

La convocation du Conseil Municipal et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte de la Mairie conformément aux articles R2121-7 du CGCT et L2121-25 du CGCT.

CASTELNAUDARY, le 1^{er} juin 2021.



Le Maire,


Patrick MAUGARD

Ampliation faite le :
08 JUIN 2021
Certifiée exécutoire par réception
en Préfecture le :
04 JUIN 2021
Par publication le :
08 JUIN 2021
Par délégation,
Le Directeur Général des Services


Nicolas NAYRAL

Envoyé en préfecture le 04/06/2021

Reçu en préfecture le 04/06/2021

Affiché le **08 JUIN 2021**



ID : 011-211100763-20210601-DB2021118-DE